



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-34836>

Département(s) de publication : **34**

Annonce n° **24-34836**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Sète

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Sonorisation et éclairage scénique du théâtre de la mer Jean Vilar à Sète

Description : L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Les montants indiqués correspondent à des montants maximums et comprennent les options (prestations similaires et reconductions comprises). La présente consultation concerne les prestations de son et d'éclairage à fournir lors des différentes manifestations organisées ou accueillies au Théâtre de la mer par la Ville de Sète. Elle est composée de deux lots : Lot n°1 : Sonorisation du Théâtre de la Mer - Jean Vilar pour différentes manifestations. Lot n°2 : Éclairage scénique au Théâtre de la Mer - Jean Vilar pour différentes manifestations

Identifiant de la procédure : 67f74b8c-bcfa-4bd8-8862-ac8afa59aefc

Identifiant interne : 23AF051_IA

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : No

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 51310000 Services d'installation de matériel radio, de télévision, audio et vidéo

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 51310000 Services d'installation de matériel radio, de télévision, audio et vidéo

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 900,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : SONORISATION DU THEATRE DE LA MER - JEAN VILAR

Description : SONORISATION DU THEATRE DE LA MER - JEAN VILAR

Identifiant interne : 01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 51310000 Services d'installation de matériel radio, de télévision, audio et vidéo

Nomenclature supplémentaire (cpv): 51310000 Services d'installation de matériel radio, de télévision, audio et vidéo

Options :

Description des options : Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du C.C.A.P. Les délais d'exécution/de livraison sont fixés sur chaque bon de commande. En cas de panne ou de matériel défectueux, ils ne pourront dépasser les délais plafond et plancher fixés à l'acte d'engagement

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale d'1 an et est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de période de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. Le montant maximum annuel des prestations est de 180 000 euro(s) Ht pour le lot n°1 et de 45 000 euro(s) Ht pour le lot n°2. Ils sont identiques à chaque période de reconduction, soit un montant total de 720 000 euro(s) Ht maximum pour le lot n°1 et de 180 000 euro(s) Ht pour le lot n°2 , toutes reconductions confondues. Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires indiqués au Bpu. La

consultation des contrats peut être effectuée à l'adresse de l'organisme acheteur. Les tiers justifiant d'un intérêt lésé peuvent exercer un recours de pleine juridiction devant le juge administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Délai de réactivité

Pondération (points, valeur exacte) : 5

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 45

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite et sous réserve de sa recevabilité, exercer devant le tribunal administratif de Montpellier : - Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours en indemnisation qui devra, obligatoirement faire l'objet d'une demande préalable auprès de la personne publique (au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : ÉCLAIRAGE SCÉNIQUE DU THEATRE DE LA MER - JEAN VILAR

Description : ÉCLAIRAGE SCÉNIQUE DU THEATRE DE LA MER - JEAN VILAR

Identifiant interne : 02

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 51310000 Services d'installation de matériel radio, de télévision, audio et vidéo

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71318100 Services pour les techniques d'éclairage naturel et artificiel

Options :

Description des options : Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

5.1.4 **Renouvellement**

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du C.C.A.P. Les délais d'exécution/de livraison sont fixés sur chaque bon de commande. En cas de panne ou de matériel défectueux, ils ne pourront dépasser les délais plafond et plancher fixés à l'acte d'engagement

5.1.6 **Informations générales**

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale d'1 an et est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de période de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. Le montant maximum annuel des prestations est de 180 000 euro(s) Ht pour le lot n°1 et de 45 000 euro(s) Ht pour le lot n°2. Ils sont identiques à chaque période de reconduction, soit un montant total de 720 000 euro(s) Ht maximum pour le lot n°1 et de 180 000 euro(s) Ht pour le lot n°2 , toutes reconductions confondues. Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires indiqués au Bpu. La consultation des contrats peut être effectuée à l'adresse de l'organisme acheteur. Les tiers justifiant d'un intérêt lésé peuvent exercer un recours de pleine juridiction devant le juge administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Délai de réactivité

Pondération (points, valeur exacte) : 5

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 45

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite et sous réserve de sa recevabilité, exercer devant le tribunal administratif de Montpellier : - Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours en indemnisation qui devra, obligatoirement faire l'objet d'une demande préalable auprès de la personne publique (au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montpellier

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les marchés attribués dans le cadre de la procédure en question : 900,000 EUR

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SOUND & LIGHT SYSTEMS

Offre :

Identifiant de l'offre : SOUND & LIGHT SYSTEMS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur du résultat : 720,000 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 23af05111

Titre : Sonorisation du Theatre De La Mer - Jean Vilar

Date de conclusion du marché : 21/03/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SOUND & LIGHT SYSTEMS

Offre :

Identifiant de l'offre : SOUND & LIGHT SYSTEMS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur du résultat : 180,000 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 23af05112

Titre : éclairage Scénique du Theatre De La Mer - Jean Vilar

Date de conclusion du marché : 21/03/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Ville de Sète

Numéro d'enregistrement : 21340301700014

Adresse postale : Sète Agglopôle Méditerranée Direction Commande Publique Mutualisée, 4, avenue d'aigues

Ville : Frontignan

Code postal : 34110

Pays : France

Point de contact : Directeur le

Adresse électronique : correspondre@aws-france.com

Téléphone : 0467464741

Télécopieur : 0467464765

Adresse internet : <http://www.sete.fr/>

Profil de l'acheteur : <http://www.agglopole.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Montpellier

Numéro d'enregistrement : 547230

Adresse postale : 6, rue Pitot

Ville : Montpellier

Code postal : 34063

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Téléphone : 0467548100

Télécopieur : 0467547410

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : SOUND & LIGHT SYSTEMS

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 291 Av Jean Chaptal

Ville : Mejannes Les Ales

Code postal : 30340

Pays : France

Adresse électronique : alexandre@sgroup.fr

Téléphone : 0466345933

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0005

Nom officiel : SOUND & LIGHT SYSTEMS

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 291 Av Jean Chaptal

Ville : Mejannes Les Ales

Code postal : 30340

Pays : France

Adresse électronique : alexandre@sgroup.fr

Téléphone : 0466345933

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0002

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : d4719a81-3f72-464f-918a-65de36ebf44a - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 22/03/2024 à 15:34

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/03/2024